

G. I. R. MARALPIN

GROUPE INTERDISCIPLINAIRE DE RÉFLEXION SUR LES TRAVERSÉES SUD-ALPINES
ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MARALPIN
Secrétariat 49 avenue Cernuschi - 06500 MENTON - Tél/Fax (33) 0493353517

BULLETIN D'INFORMATIONS NUMÉRO 6 SEPTEMBRE 1997

ÉDITORIAL

Tout au long de la période estivale qui s'achève, notre association n'a cessé de poursuivre les tâches qu'elle s'est assignées lors de sa création, et ce, avec d'autant plus d'application que la conjoncture l'y pressait.

En effet, les remises en question de certains projets d'aménagements par le Conseil d'État (ceux de l'A400 et des Gorges de Saorge notamment), puis, par le nouveau Gouvernement (dans notre région, ceux de l'A51 et de la DTA relative à l'A58), témoignent a posteriori de leur non-pertinence et attestent l'utilité, sinon l'urgence, d'une réflexion approfondie sur les mesures à préconiser pour un développement durable de la région maralpine.

Pour le court terme, le GIR Maralpin s'est appliqué à mettre à disposition des associations et des élus des dossiers et éléments de réflexion sur les infrastructures de transport. Outre notre contribution à la réflexion principalement menée par le Club Alpin français sur les dangers que présente la percée autoroutière du Mercantour et son maillage autoroutier (cf. information sur le Livre Blanc en page 2), notre Groupe a produit des analyses sur le transport combiné, sur les infrastructures ferroviaires liguro-provençales, et sur l'axe international de la Roya (ces dernières informations au titre de la pré-étude que nous a confié le Syndicat intercommunal regroupant les 15 communes de l'Est du département des Alpes-Maritimes [cf. Bulletin n°5]).

Pour le plus long terme, le GIR Maralpin, qui, en fin d'année universitaire, encadrerait ses premiers stagiaires et patronnait plusieurs mémoires de maîtrise (activités dont nous rendrons compte dans un prochain numéro), compte articuler son action, d'une part sur la mise en œuvre de la Convention alpine (dont le réseau de communes "Alliance dans les Alpes" pourrait constituer un exercice d'application exemplaire), et, d'autre part, pour ce qui concerne plus particulièrement le littoral, sur une nouvelle conception de la Directive territoriale d'aménagement (DTA).

Avec la rentrée universitaire, nos réunions-rencontres reprennent leur rythme mensuel (les seconds mardis du mois - avec une exception, celle du mois de novembre où nous nous rencontrerons le mercredi 12). Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur le fait que notre assemblée statutaire annuelle se tiendra le mardi 9 décembre, et nous lançons sans tarder un appel à nos enseignants universitaires pour susciter auprès de leurs étudiants le choix de thèmes de mémoires et de maîtrise entrant dans le cadre de nos réflexions et de nos projets, et rallier plus largement à notre réseau nos collègues piémontais et ligures.

Le Bureau

COTISATIONS (RAPPEL)

Le fonctionnement de l'association entraîne des frais importants qui ne peuvent plus être couverts par le seul secrétariat. Aussi, est-il fait appel à nos membres actifs, à nos membres associés, et à d'éventuels membres bienfaiteurs, pour qu'ils adressent d'urgence au secrétariat un chèque, libellé à l'ordre du *GIR Maralpin*, de 200 francs (ou de montant supérieur).

INVITATION (ANNONCE UNIQUE)

PROCHAINE RÉUNION

Mardi 14 Octobre 1997

à la **Faculté de Droit** de l'Université de Nice - Sophia Antipolis
7 avenue Robert Schuman, NICE - Bâtiment principal
de **18 heures à 20 heures**

Le numéro et la localisation de la salle seront affichés sur la porte de la Salle du Conseil, au dernier étage

A l'ordre du jour de cette réunion de travail : examen de l'état d'avancement de toutes les questions évoquées dans le présent bulletin

*Les réunions suivantes se tiendront **le mercredi 12 novembre** (à titre exceptionnel) et **le mardi 9 décembre** (Assemblée Générale), au même lieu et aux mêmes heures.*

LE GIR MARALPIN ET LA CIPRA

Au cours de son assemblée générale 1997 et de la réunion de son conseil d'administration qui se sont tenues le 12 septembre dernier aux Houches, les délégués de CIPRA-France ont coopté Jacques Molinari dans les fonctions de Vice-président de CIPRA-France.

Le Bureau exécutif de CIPRA-France a désormais la composition suivante :

Président : Dominique RAMBAUD, Directeur du Centre international pour la conservation de la montagne (CICM)

Vice-présidents :

Pierre BONTEMPS, Vice-président de la commission nationale de protection de la montagne du CAF

Jacques MOLINARI, Secrétaire du GIR Maralpin

Rappelons que CIPRA-France rassemblait à cette date les organisations suivantes :

Amis de la Nature, APEGE (Association pour l'étude et la gestion de l'environnement), CAF (Club alpin français), CICM (Centre international pour la conservation de la montagne), FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature), GIR Maralpin, Mountain Wilderness, Parc national des Ecrins, Parc national du Mercantour, Parc national de Vanoise.

Devraient rallier prochainement CIPRA-France : la commune de Ste Marie du Mont (Isère), commune pilote du Réseau Alliance dans les Alpes de la CIPRA, ainsi que le Parc régional de Chartreuse.

Parmi les objectifs que la nouvelle direction de CIPRA-France s'est fixés, figurent notamment :

- une plus grande ouverture aux milieux de l'enseignement et de la recherche, mission confiée à Jacques MANESSE, Maître de Conférences à la Sorbonne et ancien Président de CIPRA-France, en collaboration avec J. Molinari ;
- l'organisation d'une rencontre bilatérale CIPRA-France/CIPRA-Italie en vue de dresser un état des coopérations transfrontalières à soutenir ou à instaurer [la date (*vraisemblablement en novembre prochain*) ainsi que les modalités de cette rencontre seront fixées à l'occasion de la Conférence annuelle de la CIPRA (qui se déroulera du 25 au 27 septembre 1997 à Bovec, Slovénie)].

LE GIR MARALPIN ET LA REVUE MONTAGNES MÉDITERRANÉENNES

La Revue "*Montagnes méditerranéennes*", publiée par le Centre d'études et de recherches sur les montagnes sèches et méditerranéennes (CERMOSEM) de l'université Joseph Fourier (Grenoble 1) sous le patronage de la Région Rhône-Alpes et éditée par l'Association Revue de géographie Alpine, ouvre ses colonnes au GIR Maralpin dans sa prochaine livraison (numéro 6, automne 1997) avec une présentation de notre association et la publication d'un article de J. Molinari intitulé :

Le projet de percée autoroutière du Mercantour et les infrastructures maralpines.

Gageons que ces égards, que nous devons au Directeur de la Revue, Monsieur Hervé GUMUCHIAN, professeur à l'Université de Grenoble 1, favoriseront l'élargissement de notre association à de nouveaux enseignants et chercheurs, économistes et géographes, spécialistes de nos contrées.

NOS VOISINS PIÉMONTAIS PUBLIENT LEUR LIVRE NOIR SUR LE PROJET MERCANTOUR

Deux fédérations nationales italiennes (CIPRA-Italia et la Federazione Nazionale Pro Natura), une fédération provinciale (Legambiente Cuneo) et une association locale (Associazione Salvaguardia Valle Stura), se sont associées pour éditer leur "livre noir" intitulé :

"Autoroute désastre - Les motifs de l'opposition au projet Cuneo-Nice"

Cet ouvrage collectif, où nos lecteurs retrouveront les noms de plusieurs de nos amis et collègues piémontais, fournit de précieux éclairages sur la genèse du projet et la problématique italienne. L'originalité, mais aussi les quelques lacunes de ces données, attestent l'intérêt de poursuivre une analyse qui gagnera désormais être conduite en collaboration et conjointement.

Editeur : Pro Natura Torino, Via Pastrengo 20 - 10128 Torino ; tél. : (39) 11 56 22 789.

Depuis plusieurs années en gestation, le rapport intitulé "*Transports internationaux en montagne - Sortir de l'impasse*" élaboré par un groupe interassociatif vient de sortir de presse. Cet important ouvrage (232 pages en quadrichromie), auquel peuvent être reprochées certaines propositions hasardeuses et la place étiquée accordée à nos analyses, est disponible au prix de 100 francs + 25 francs de frais de port auprès du Centre national de documentation de la fédération des Clubs Alpins Français, 24 avenue de Laumière - 75019 Paris - Tél. : 01 53 72 87 13 - Fax : 01 42 03 55 60.

APPEL AUX ENSEIGNANTS UNIVERSITAIRES

En ce début d'année universitaire, nos collègues enseignants universitaires sont expressément sollicités de susciter, auprès de leurs étudiants et chercheurs, une orientation de leurs études et recherches vers des thèmes entrant dans le cadre de nos études et projets, parmi lesquels peuvent être notamment mentionnés :

- Étude des déplacements (enquêtes ménage de 1973, 1985, et de 1997-1998 [en projet]) ;
- SDAU(s), POS et recherche urbaine appliquée (dans le cadre des travaux du Plan Urbain) ;
- Étude de plans de transport urbains et interurbains ; Transports et échanges transfrontaliers ;
- Protection des ressources en eau et qualité des eaux ;
- Trafic automobile, pollution atmosphérique et climatologie maralpine ;
- Conception et mise au point de l'audit écologique territorial (projet Union Européenne) ;
- Insertion de communes italiennes et françaises dans le réseau "Alliance dans les Alpes" (avec CIPRA-Italia) ;
- Analyse des perspectives de développement durable dans les communes membres du réseau "Alliance" ;
- Langues appliquées (Italien, Allemand, Français) : interprétation et animation ; traduction et valorisation de documents.

Sur la plupart de ces thèmes, l'attribution d'indemnités de stage ainsi que de bourses d'études ou de recherches apparait envisageable.